



20/09/2023 - CSAL – Déclaration liminaire

-----

M. le directeur,

Ca y est, c'est la rentrée, on recommence à restructurer dans notre département. On recommence à fusionner. Il y a dans l'air comme une préparation de l'apocalypse annoncée de 2026 .

On va restructurer les SIP... à feu doux... pour commencer.

«Ce n'est qu'une simple fusion des secteurs d'assiette.»

Pourtant, on se demande, avec les agents, si cette restructuration n'entraînera pas d'autres restructurations, beaucoup plus douloureuses.

Comme celle qui va avoir lieu au PCRP par exemple. Un regroupement sur le centre d'Yzeure qui inquiète profondément les agents en poste dans les antennes de Montluçon et Cusset.

Nous vous avons d'ailleurs fait part de leurs inquiétudes, sans vraiment avoir de réponse satisfaisante.

Tout comme nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante, non plus concernant le droit d'alerte lancé par la CGT pour les agents impactés par la campagne déclarative GMBI.

Disons-le dès maintenant, nous avons été stupéfaits de lire dans votre réponse, sans attendre les conclusions de l'enquête que vous deviez diligenter, et notamment celle de M. ANDRE, l'assistant social... que vous aviez bien vu, vous et votre équipe qu'il n'y avait pas, je cite, de

*«signes d'épuisement professionnel ou d'atteinte à leur santé morale ou physique» !*

Alors, soyons clairs : si il suffisait que des directeurs passent dans des services pour déceler ces signes, ça se saurait !

De même, les remontées des chefs de service à la direction sur l'air de : « tout va très bien madame la marquise » on les connaît, on sait que certains continueraient à vous

dire que tout va bien au milieu d'un champ de ruines.

Nous savons aussi que votre réponse est calquée sur celle de la DG, votre position ne saurait diverger de celle de M Fournel.

Des agents épuisés moralement et physiquement?

Allons, allons, ça n'existe que dans les fantasmes des syndicalistes évidemment.

Et pourtant, si nous avons fait ce droit d'alerte, c'est pour de bonnes raisons et suite à des témoignages plus qu'inquiétants, mais des témoignages qu'on fait aux syndicalistes, et pas au directeur.

D'ailleurs, si l'on revient sur ce qui s'est passé avec GMBI, outre l'épuisement moral et physique des agents, on constate aussi un usage inédit et inhumain de la dématérialisation .

Rappelons ici que l'absence de formulaire papier, et la dématérialisation en générale, entraîne pour l'utilisateur un transfert de charges administratives. Cela nous est confirmé par la Défenseure des Droits dans son dernier rapport sur la dématérialisation des services publics :

Elle souligne en effet qu'à présent, je cite

*« C'est à l'utilisateur de se former, de se faire aider, de faire, d'être capable.*

*Pour accéder à ses droits, il lui appartient de s'adapter aux conditions de l'administration.*

***C'est un renversement historique d'un des trois principes du service public : l'adaptabilité – qui devient une qualité attendue de l'utilisateur, plutôt qu'une exigence qui incombe au service. »***

Heureusement, les agents ont, dès le début, distribué un formulaire papier pour préserver cette adaptabilité du service public envers la population, sans céder aux oukases de la DG.

En cette période d'inflation massive, de crise des recrutements, on voit ainsi que vous pouvez tout de même continuer à compter sur l'abnégation et le bon sens des agents en place.

Des agents mal payés, maltraités par des applicatifs défaillants, des restructurations, un manque de personnel qui les précipite dans le travail quantitatif plutôt que qualitatif et un manque de reconnaissance général.

La question que nous nous posons tous, vous avec inquiétude et nous avec espoir : combien de temps cela va-t-il durer avant que les agents ne décident que tout cela est allé trop loin?